



20

Retrouver le goût d'innover en agriculture

Les enjeux

La recherche et l'innovation font partie de l'histoire même de l'agriculture depuis plus de 10 000 ans, pour adapter les systèmes productifs aux contraintes environnementales et géobiologiques. La transition agroécologique engagée par le secteur agricole est un enjeu sociétal qui nécessite **des recherches accrues** pour un nombre important de domaines, allant du génie génétique au génie hydraulique, la biochimie, la physique et la chimie des matériaux, la météorologie, etc.

Une acceptation sociétale de ce besoin d'innovation doit être partagée pour assurer la souveraineté alimentaire tout relevant les défis environnementaux dont le changement climatique. Il est donc indispensable de soutenir la recherche et l'innovation.

Nos propositions

_ **Structurer le continuum public-privé** pour produire des connaissances et outils actionnables par les agriculteurs, favoriser le développement des compétences, susciter des processus d'innovation interactive et accompagner les transitions des exploitations agricoles, dans le cadre de démarches collectives.

_ Répondre aux **enjeux de la transition agroécologique** et **consolider les outils de recherche collectifs**, qui répondent aux besoins des agriculteurs, via notamment des démarches ascendantes.

_ **Défendre les marchés stratégiques** tels que l'agriculture et l'élevage de précision et l'agroéquipement, le biocontrôle animal et végétal, les carburants durables, la recherche et l'amélioration génétique ou encore la production de protéines, en soutenant les projets structurants pour les filières agricoles.

_ **Sécuriser un cadre juridique** en faveur des nouvelles techniques de sélection variétale (New Breeding Technologies).

_ **Défendre un principe d'innovation** et élargir le dispositif « France Expérimentation » pour instituer un droit à l'expérimentation qui permette ensuite de statuer sur la pertinence ou le risque de la diffusion d'une innovation.

_ **Protéger les actifs numériques des agriculteurs** avec une réglementation spécifique pour l'Agriculture (Data Gouvernance Act, Digital Data Act, Data Act).

_ **Renforcer la communication sur la santé des végétaux et animaux** et son importance auprès des citoyens et consommateurs afin d'en faire comprendre les enjeux et améliorer leur acceptation.